

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 26 MARS 2019**

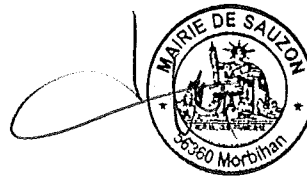
L'an deux mille dix-neuf, le 26 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence Madame Isabelle VILLATTE, Maire de SAUZON.

<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 11</p>	<p>▪ <u>Étaient présents</u> : Isabelle VILLATTE, Marie-Pierre GALLEN, Huguette HUEL, François-Xavier COULON, Régine KERVIEL, Léopold LAMBOTIN, Philippe BERNERY, Ronan JUHEL, Virginie Portugal-SCUILLER</p>
<p>Date de convocation : 20 mars 2019</p>	<p>▪ <u>Absents avec pouvoir</u> : Myriam DAVID pouvoir à Isabelle VILLATE, Franck GUEGAN pouvoir à Huguette HUEL.</p>
<p>Date de publication et d'affichage : 1^{er} avril 2019</p>	<p>▪ <u>Absent excusé</u> : Baptiste MATEL</p> <p>▪ <u>Absent</u> : Yves LOYER, Thierry MAHEO, Fabien DRAMARD.</p> <p>▪ <u>Secrétaire</u> :</p>

Procès-verbal de la séance du 26 mars 2019

Le vote du budget primitif 2019 présenté avec report 2018 des résultats nécessite des documents de résultats visés du trésorier. Ces documents n'étant pas visés dans le délai imparti, le vote du budget ne peut avoir lieu sous cette présentation intégrant les résultats 2018, la séance est par conséquent reportée.

Le président de séance
Isabelle VILLATTE
Maire de Sauzon



Isabelle VILLATTE
Maire de SAUZON